

<b>NOUVELLES CATEGORIES DE PRODUITS - ANNEE SCOLAIRE 2008/2009</b>				
<b>règlement 657/2008 taux d'aide communautaire en attente des taux d'aide nationaux</b>				
Produits issus de l'agriculture CONVENTIONNELLE	CATEGORIE	Taux d'aide communautaire	CATEGORIE	Taux d'aide communautaire
			20 cl (ZEP)	
LAIT traité thermiquement	I A	0,1869 €/l	I A Z	0,03739 €/20cl
LAIT traité thermiquement, chocolaté, additionné de jus de fruits ou aromatisés, contenant au minimum 90 % en poids de lait et au maximum 7 % de sucre ajouté et/ou de miel	I B	0,1869 €/l	I B Z	0,03366 €/20cl
Produits à base de lait fermenté, additionnés ou non de jus de fruit, aromatisés ou non, contenant au minimum 90 % en poids de lait et au maximum 7 % de sucre ajouté et/ou de miel	I C	0,1869 €/l		
Produits à base de lait fermenté, additionnés de fruits aromatisés ou non, contenant au minimum 80 % en poids de lait et au maximum 7 % de sucre ajouté et/ou de miel	II	0,1683 €/l		
Fromages frais ou fondus, aromatisés ou non, contenant au minimum 90 % de fromage en poids	III	0,5445 €/Kg		
GRANA PADANO/PARMIGIANO REGGIANO	IV	1,6314 €/Kg		
Fromages aromatisés ou non contenant au minimum 90 % de fromage en poids et ne relevant pas des catégories III et IV	V	1,3885 €/Kg		
Produits issus de l'agriculture BIOLOGIQUE	CATEGORIE	Taux d'aide communautaire	CATEGORIE	Taux d'aide communautaire
	BIO		20 cl (ZEP) BIO	
LAIT traité thermiquement	I A B	0,1869 €/l	I A B Z	0,03739 €/20cl
LAIT traité thermiquement, chocolaté, additionné de jus de fruits ou aromatisés, contenant au minimum 90 % en poids de lait et au maximum 7 % de sucre ajouté et/ou de miel	I B B	0,1869 €/l	I B B Z	0,03366 €/20cl
Produits à base de lait fermenté, additionnés ou non de jus de fruit, aromatisés ou non, contenant au minimum 90 % en poids de lait et au maximum 7 % de sucre ajouté et/ou de miel	I C B	0,1869 €/l		
Produits à base de lait fermenté, additionnés de fruits aromatisés ou non, contenant au minimum 80 % en poids de lait et au maximum 7 % de sucre ajouté et/ou de miel	II B	0,1683 €/l		
Fromages frais ou fondus, aromatisés ou non, contenant au minimum 90 % de fromage en poids	III B	0,5445 €/Kg		
GRANA PADANO/PARMIGIANO REGGIANO	IV B	1,6314 €/Kg		
Fromages aromatisés ou non contenant au minimum 90 % de fromage en poids et ne relevant pas des catégories III et IV	V B	1,3885 €/Kg		